

# « Andines, pionnière du commerce alternatif »

Article paru dans le journal LA CROIX le 9 Février 2004 : <http://www.la-croix.com>

## ÉCONOMIE SOLIDAIRE. L'entreprise Andines privilégie « l'équité dans les transactions économiques ».

Les paquets de café Soberano sont rangés par palettes dans l'entrepôt, au premier étage du siège de la société Andines. Discrètement implantée à L'Île-Saint-Denis, en banlieue nord de Paris, cette entreprise de commerce équitable occupe une superficie de 400 m<sup>2</sup>, avec une boutique Solibio au rez-de-chaussée. Ici, les sept salariés stockent, gèrent, suivent les commandes et assurent la vente de produits traditionnels fabriqués aux quatre coins du monde. Comme le café Soberano, arrivé tout droit de Colombie et qui sera bientôt vendu aux distributeurs et aux boutiques du réseau Andines en France et en Europe, dernière étape d'un système de commerce alternatif basé sur des transactions les plus justes possibles entre les partenaires, du producteur au client.

### 2 000 produits, 200 groupes de producteurs dans 14 pays

Chaque produit a une histoire, toujours expliquée au moment des commandes et des ventes. Pour être équitable, il doit obéir à une charte refusant notamment l'exploitation du travail. C'est le cas de Soberano. La « fiche produit » de ce café arabica issu de l'agriculture biologique explique en détails qu'il « est cultivé dans le département du Cauca en Colombie. L'isolement et le relief de cette région ont attiré depuis de nombreuses années les guérilleros mais aussi les cartels de la ``coca``. Les cultures illicites de coca ont permis pendant quelques années aux agriculteurs d'avoir un revenu légèrement plus élevé par rapport aux cultures traditionnelles. Mais ces communautés se sont vite rendu compte que cette culture amenait la guerre civile et des massacres aveugles. Elles se sont organisées pour résister à cette évolution néfaste en créant la coopérative Cosurca (600 membres). »

Depuis sa création il y a dix-sept ans, Andines est devenue pionnière en matière de commerce équitable. Elle importe des produits artisanaux (2 000 références) et travaille aujourd'hui avec plus de 200 groupes de producteurs répartis dans 14 pays : Mexique, Guatemala, Salvador, Colombie, Venezuela, Équateur, Brésil, Pérou, Niger, Togo, Bénin, Burkina, Inde et France. Et distribue ses produits en Europe dans 300 points de vente (magasins de cadeaux, de produits bios ou naturels, boutiques Artisans du monde, site Internet ([www.commerceequitable.com](http://www.commerceequitable.com)), catalogues WWF, Amnesty International, Handicap International, Survival... La société, dont le chiffre d'affaires annuel est de l'ordre d'un million d'euros, a obtenu il y a trois mois le statut de Scop (société coopérative de production), dont les salariés sont associés majoritaires, participant aux décisions, à la gestion et aux résultats.

« Ce serait une attitude néocolonialiste de vouloir réduire le commerce équitable à une logique Nord-Sud. Nous sommes constamment dans une recherche d'équité dans les transactions économiques. Et nous travaillons avec des producteurs français, toujours en respectant les cultures locales », insiste Véronique Lacomme, gérante d'Andines.

Pour les produits venant de l'étranger, comment vérifier que les droits sont respectés ? Comment se fait la décomposition du prix d'une marchandise ? « Tout un travail ! C'est très long, répond Véronique Lacomme. Ce n'est pas nous qui définissons les prix, c'est une tâche collective avec les producteurs, les syndicats et les organisations locales. » Pour évaluer au mieux les besoins, Andines et ses interlocuteurs calculent « sur la notion du panier de la ménagère » la somme nécessaire par jour pour faire vivre une famille. Avec un correspondant d'Andines présent dans chaque pays, les contacts directs avec les producteurs sont fréquents. Dans le commerce traditionnel, environ 10 % du prix de détail revient au producteur, tandis que, par le commerce équitable d'Andines, le chiffre atteint 21 %. « Mais nous ne parvenons pas à assurer l'équité tout au long d'une filière, à cause des transports. Nous sommes par exemple soucieux des conditions de travail des marins qui acheminent

nos produits, car on sait qu'il existe sur des bateaux des situations d'esclavage. »

L'import n'est pas la base du fonctionnement d'Andines, rappellent aussi ses salariés. « Notre principe est la souveraineté alimentaire, qui consiste par exemple à ne pas importer du miel du Brésil s'il y a une crise du miel en Europe », explique Michel Besson qui a effectué des visites récentes chez les producteurs, en Espagne et en France. « En Catalogne, la situation est catastrophique pour les paysans. Ils sont en train de disparaître à cause de la baisse des prix et du monopole de la grande distribution. Nous essayons d'analyser la situation pour éviter que des coopératives ne ferment. En France, c'est pareil. Le milieu paysan se réduit comme peau de chagrin. C'est le secteur où il y a le plus de suicides et on réfléchit aussi à cela. » PHILOMÈNE BOUILLON

Andines, 6, rue Arnold-Geraux, 93450, L'Île-Saint-Denis. Tél. : 01.48.20.48.60 ; Fax : 01.48.20.50.93 ; Site Internet : [www.andines.com](http://www.andines.com)

Article paru dans le journal LA CROIX le 9 Février 2004 : <http://www.la-croix.com>